Option B

BEP - MAINTENANCE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

SESSION 2005

ÉPREUVE EP1

Communication technique

PARTIE D'ÉPREUVE EP1 - 3

Génie électrique et automatisme

Ce dossier comprend 3 parties :

- 1. Le dossier " ressource " (page de 2 à 6).
- 2. Le dossier " technique " (page de 7 à 13).
- 3. Le dossier " réponse " (page de 14 à 20), remis complet en fin d'épreuve.

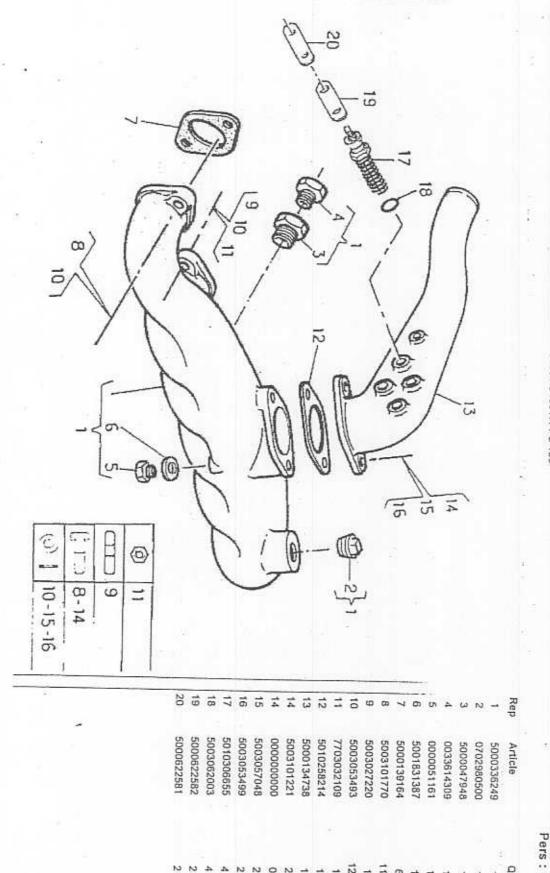
Note globale:/30

Note sur 20 :

N°				Sa	voirs e	t comp	étence	s éval	ués				1725-2002	2000000
question	S5.2	\$6.2	S8	S9	S10	S11	S23	S24	C11.1	C11.2	C21.1	C22	Page	Barème
1	٠												15/20	3,5/30
2	*												15/20	2/30
3				٠							R		15/20	4/30
4				11.23							9.07	- 110	17/20	3/30
5					٠								17/20	2/30
6		+2				11		*					17/20	4/30
7	S = I							*		52			18/20	4/30
8			*										19/20	1,5/30
9			7 11							ZP3	٠		19/20	2/30
10									*			٠	20/20	4/30
48.				E 18		2						-1117		
						14:1				2 1				
G &				243										
					= 110							18		7
=														
0														

Groupement académique « Es		Session 2	SUJET		
BEP MAINTENANCE DES VÉHI	CULES Option	В		5	Secteur A : industrie
EP1 - Communication technique	Durée de	BEP:6h	Coefficient	BEP:4	
No.	l'épreuve .	CAP:4h	épreuve	CAP:4	1
Partie EP1-3	Durée de la	BEP 2h	Coefficient		Page 1/20
Génie électrique et automatisme	partie	BEP, 2 h	partie	BEP 11.5	

DOSSIER « RESSOURCE »



N N O N - - -

BEP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B

Partie EP1-3 Génie électrique et automatisme

Session 2005

SUJET

Variante: CABINE 893 DEPUIS 09/87 CAM= JH

15 12 13 15 ~ 00 00

Pers:

COMMANDES DE DÉMARRAGE/PRECHAUFFAGE, ANTIVOL

Découpage Standard :

BEP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B

Partie EP1-3 Génie éléctrique et automatisme

Session

SUJET

Page 4/20

20	19	5		1 0	15	14		13	12	=======================================	10		9	CD	7	6		Un.	A	(J		2		
5000622581	5000622582	5003062003	5010306655	5003053499	5003057048		5003101221	5000134738	5010258214	7703032109	5003053493		5003027220	5003101770	5000139164	5001831387		0000051161	0033614309			0702980500	2	NEPSATICIE
N	2	4	4	2	22		2	-	4		12		→	=	o	-			_			-	-	ute
										VOIR SOLUTION/REMPLAC		LONGUEUR				CUIVRE	DIAMETRE		4		#			Libelle Observation
BARRETTE	BARRETTE	JOINT CUIVRE	BOUGIE DE CHAUFFE	RONDELLE PLATE	RONDELLE ELASTIQUE	HM 12X35	VIS H	TUBULURE	JOINT FIBRE (SS AMIANTE)		RONDELLE PLATE	40	ROLLION	VIS H	JOINT FIBRE (SS AMIANTE)	JOINT METALLOPLASTIQUE	10	BOUCHON	BOUCHON	DOUILLE	-3G- /-4G-	BOUCHON	COLLECTEUR	Complementaires
		7400018677		5003053026	7903057007						5003053448					-								Ex N°
	3.14	0,14	40,32	0,23	0,08		0,91	174,63	4,21		0,68		0,96	0,27	1,25	0,38		1,74	13,86	48,95		27,86	2488,48	EUR
	327	348	379 '	378	378		378	322	322	-11	378		378	378	322	348		329	329	329		329	B 322	COR UV
-	0	0	0	2	N	14	0	0	0		0		40	2	0	1		0	0.	0		0	0	ŲV

į.	ñ	T.	3 ;	3	Ξ		ō	5 1	ω .	co	7	6	Ç,	4	· [4]		N	_
2000/89884		5001014470	5000409680	000000000000000000000000000000000000000	5000623023		20000223033	500000000000000000000000000000000000000	5010325575	0855359800	5000622579	7703097049	5000361954	5000622610			5000804444	1 5000462124
_											3							
2	٨	. د		PC	7	P		-	. ,		0			-			4	4)
				POUR		POUR			74	SECONDOLL VOIC	DRECHALIERACE		PRECHAUFFAGE	PRECHAUFFAGE	EXPORT	OU BIEN		IVS CITATOR CARGO PROPERTY CONTRACTOR
		4								24					*:			Siring
CLIP	CLIP	BOITIER PORTE CLIPS	RELAIS ELECTRIQUE	MOTEUR 798		MOTEUR 797	SHUNT	CAPUCHON	CAPUCHON CAOUTCHOUC	RELAIS ELECTRIQUE	BOITIER PORTE CLIPS		TEMPORISATEUR	CONTACTEUR DEMARRAGE	CONTACTEUR	VIC		ANTIVOL DE DIRECTION
5000743130													us es	August Au				
	0,38	3,85	28,05				14,34	4,66	3,47	89,07	0,85	93,81	10,41	10 20	59,56	1,45	200,02	地域最近URX色
	327	327	372				327	329	329	372	327	372	-	_	372	329	2 372	- 200
	-	0	0		To Des	la l	0	0	0	0	0	0		3	0	0	0	Z UV

DOSSIER « TECHNIQUE »

Chaque dispositif de freinage comprend quatre composants de base:

- la génération d'énergie
- la commande
- la transmission
- le frein.

La commande pilote le flux d'énergie produit par la génération d'énergie et le dirige par l'intermédiaire de la transmission vers le frein qui exerce son action au niveau de la roue. La figure cidessous et celle de la page suivante présentent les appareils individuels qui constituent ces quatre composants de base, d'une part sous une forme schématique, d'autre part transcrits en symboles graphiques.

Génération d'énergie

La source d'énergie fournit l'énergie nécessaire au freinage. Différents dispositifs de régulation, de préparation et éventuellement d'accumulation de l'énergie – dans la mesure où ils ne font pas partie intégrante de la transmission - complètent la génération d'énergie. Les principaux types d'énergie mis en œuvre pour le freinage sont l'énergie pneumatique, hydraulique et mécanique ainsi que la force musculaire du conducteur. L'équipement de freinage des véhicules utilitaires peut être basé exclusivement sur un système pneumatique ou bien être alimenté par différents types d'énergie, comme c'est le cas, par exemple, sur un camion équipé d'un dispositif de freinage de service et de secours à air comprimé et d'un dispositif de freinage de stationnement à commande par force musculaire.

Commande

Elle comprend les éléments d'un dispositif de freinage, qui assurent son efficacité, et se termine là où commence la transmission de l'énergie qui produit les forces de serrage au niveau des freins. Dans le cas des dispositifs de freinage à air comprimé, la commande est déclenchée soit par le conducteur du véhicule actionnant la pédale de frein ou le levier du frein à main, soit automatiquement p. ex. en décrochant le véhicule remorqué (appelé «remorque» dans la suite du texte).

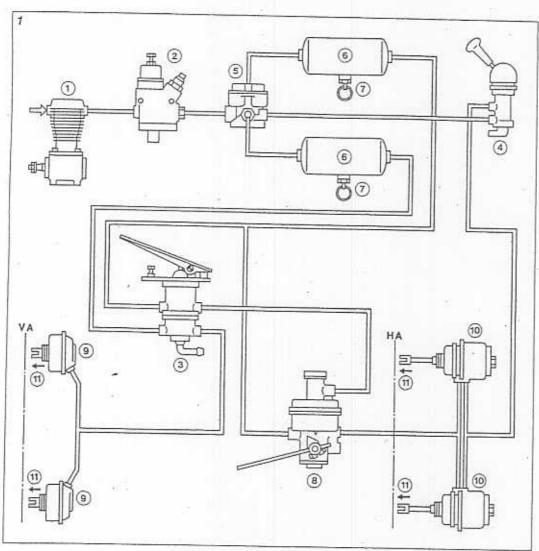
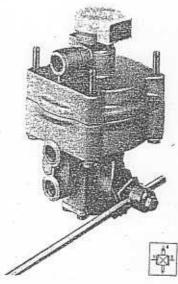


Figure 1 Représentation schématique des composants de base d'un dispositif de freinage Génération d'énergie

- Compresseur d'air Régulateur de
- pression Commande
- Valve de trein de service
- Valve de frein de stationnement Transmission
- Valve de sécurité à quatre circuits
- Réservoir d'air
- Purgeur d'eau Correcteur de
- freinage
- Cylindre de trein
- Cylindre de trein combiné
- vers le frein
- VA Essieu AV HA Essieu AR

Correcteur pneumatique de freinage



Utilisation

Sur les dispositifs de freinage de service équipés d'un système de transmission pneumatique, le correcteur pneumatique de freinage module automatiquement la pression de freinage appliquée en fonction de l'état de charge du véhicule. Si le véhicule est chargé au maximum, la pression de freinage appliquée est alors entièrement retransmise aux cylindres de frein. Par contre, à vide ou à charge partielle, seule une partie de la pression de freinage appliquée agit sur les cylindres de frein. Cela permet d'éviter largement - si l'état de la chaussée est normal - tout surfreinage et, par conséquent, le blocage des roues.

Conception

Le correcteur de freinage, fixé au châssis du véhicule, se comporte à la fois comme un régulateur dynamique et comme une valve-relais. Un régulateur dynamique modifie aussitôt – sans temporisation apportée par un amortissement – la pression de freinage exercée sur les cylindres de frein, lorsque la position du levier de manœuvre (11) varie. Sur un correcteur à divergence, toutes les courbes caractéristiques partent en faisceau d'un même point (fig. 25, page 23). Le correcteur de freinage comprend les quatre ensembles suivants;

- la vaive pilote
- la valve de régulation
- la valve-relais
- la transmission

La valve pilote – placée au-dessus de la chambre I – détermine la pression de réponse de la valve de régulation et permet à une pression limitée d'agir de la chambre II sur le piston de commanda (3). Elle comporte l'onfice supérieur 3 de mise à l'atmosphère de la chambre II. La valve de régulation – située entre les chambres II et III – est une soupape à double siège pilotée par la transmission et comportant la membrane active (18) et le piston de commande (3), dont la position détermine le diamètre utile variable du piston à palettes (17). La valverelais – logée sous la chambre III – commande la liaison entre les orifices 1 et 2 en fonction de la position de la valve de régulation. Grâce à ses grands diamètres, elle assure une ventilation et une purge rapides des cylindres de frein.

La transmission, composée du levier de manœuvre (11), du disque à cames (10), du galet (9) et du poussoir (6), commande la valve de régulation et donc le rapport existant entre la pression appliquée à l'orifice 4 et la pression modulée à l'orifice 2.

Fonctionnement

Il est possible de résumer en six états de régulation différents le fonctionnement du correcteur de freinage en fonction de la position de la valve de frein et de l'état de charge du véhicule. La figure 27 de la page 24 illustre ce fonctionnement.

Principe de l'adaptation à l'état de charge,

Lorsque la charge du véhicule augmente, la carrosserie, sur laquelle est fixé le correcteur de freinage, s'affaisse de sorte que le levier de manœuvre (11), relié à une extrémité de l'essieu, est repoussé vers le haut. Le disque à cames (10) pivote alors sur la gauche, le rayon croissant de la came soulevant davantage le galet (9) et son poussoir solidaire (6). Lorsque ce poussoir se trouve en position haute, la pression appliquée à l'orifice 4 est égale à la pression modulée qui agit sur les cylindres de frein. Lorsque le véhicule est vide, c'est-a-dire lorsque le poussoir est en position basse, la pression appliquée n'est transmise aux cylindres de frein que dans le rapport max. de 5:1. Les vues en coupe montrent le correcteur de freinage pour différents états de charge: figures 31a et 31b sur véhicule vide; figure 31d sur véhicule mi-chargé et figures 31c et 31e sur véhicule chargé. Si le levier de manœuvre (11) ou la tringlerie se casse, ou si la transmission se décroche entre le levier et l'essieu, un ressort taré déplace le disque à cames. dans le sens d'horloge, jusqu'en butée du corps, position illustrée à la figure 31f. La pression appliquée à l'orifice 4 lors de chaque actionnement des freins est alors retransmise aux cylindres de frein dans le rapport 2:1.

Principe de la régulation de la pression de freinage.

Lors du freinage, l'air comprimé arrive de la valve de frein de service à la chambre l par l'orifice 4. Le siège d'admission (14) étant ouvert, il pénètre dans la chambre il et fait descendre la membrane active (18) et le piston de commande (3). Le siège d'admission (5) se soulève alors du clapet (4) et l'air comprimé peut

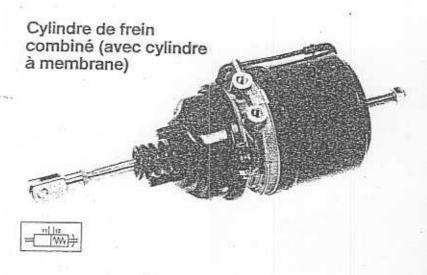
maintenant passer de la chambre l'à la chambre III.

Dès que l'équilibre s'établit entre la pression de la chambre il et la force exercée par le ressort (12), la membrane (13) et le piston de soupape (1) se déplacent vers le hauf jusqu'à ce que la valve pilote se trouve en position médiane: le siège d'admission (14) et le piston (1) sont en appui sur le clapet (2), si bien que l'air comprimé ne peut plus passer de la chambre I à la chambre II. Ces deux chambres ne communiquent plus avec l'orifice supérieur 3 de mise à l'atmosphère.

Il est possible de reconnaître, sur les vues en coupe, comment la surface active du piston à palettes (17) varie en fonction de l'état de charge. Lorsque le véhicule est vide (figures 31a et 31b), la membrane active (18) est en appui total contre le piston à palettes (fig. 32b); la surface active est maximale. Par contre, lorsque le véhicule est à moitlé chargé (fig. 31d), seule la partie interne de la membrane active est appliquée contre le piston à palettes, formant une surface active d'autant moindre. La pression régnant dans la chambre III est inversement proportionnelle à l'aire de cette surface active.

Lorsque le véhicule est chargé au maximum (fig. 31c, 31e), la membrane active n'est plus appliquée contre le piston à paiettes (fig. 32a). Le poussoir (6) étant en position haute, le passage entre les chambres I et III reste toutefois ouvert jusqu'à ce que la même pression qu'à l'orifice 4 se soit établie dans la chambre

La pression dans la chambre III fait descendre le piston-relais (7) et le clapet (8) contre la force antagonistre du ressort (21). L'air comprimé peut ainsi s'écouler de l'orifice 1 par l'orifice 2 vers les cylindres de frein. La contre-pression, qui s'établit sous le piston-relais (7), s'ajoute à la force du ressort (21) pour équilibrer la pression de la chambre III. Dés que cette contre-pression est établie, le piston-relais remonte. Le clapet (8) ferme ensuite le slège d'admission (20) et le siège d'échappement (19). La valve-relais se trouve alors en position médiane: l'air comprimé ne peut plus passer de l'orifice 1 à l'orifice 2, ni s'échapper par l'orifice inférieur de mise à l'atmosphère,



Utilisation

Le cylindre de frein combiné est un composant des dispositifs de freinage de service et de stationnement d'un véhicule. Il actionne les freins de roue de ces deux dispositifs.

Conception

Un cylindre à membrane et un cylindre à accumulateur élastique sont disposés en série à l'intérieur du corps de cylindre (10). Tous deux agissent sur une biellette (2) commune munie d'une chape (1). Un soufflet (3), placé sur le flasque du cylindre, protège ce dernier contre la pénétration de boues. Un tube de liaison permet l'équilibre des pressions entre les chambres, reliées à la pression atmosphérique par un filtre, des cylindres à membrane et à accumulateur élastique. Le cylindre de frein combiné à cylindre à piston présente une conception identique.

Fonctionnement

Position de marche

Dans le cylindre à membrane, qui appartient au dispositif de freinage de service, le ressort de compression (4) maintient, en position de marche, le piston (5) et la biellette (2) ainsi que la membrane (6) en position extrême au fond du cylindre. Dans le cylindre à accumulateur élastique, composant du dispositif de freinage de stationnement, l'air comprimé agit sur le piston (9) en position de marche, si bien que le ressort (8) est comprimé et la tige-poussoir (7) rentrée.

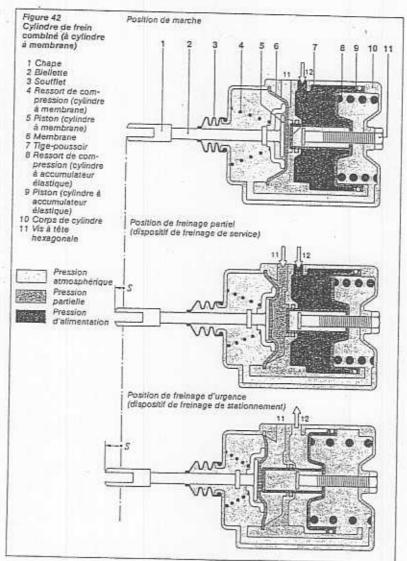
Position de freinage du dispositif de freinage de service

Si l'air comprimé agit sur la membrane (6) du cylindre à membrane (dispositif de freinage de service) par l'intermédiaire de l'orifice 11, la membrane déplace alors le piston (5) et la biellette (2) en position de freinage en surmontant la force du ressort antagoniste (4). La biellette déclenche le freinage par l'intermédiaire de la chape (1). Lorsque le cylindre à membrane est mis à l'atmosphère, le ressort (4) ramène la biellette à sa position initiale.

Position de freinage du dispositif de freinage de stationnement

Lorsque le cylindre à accumulateur élastique (dispositif de freinage de stationnement) est mis à l'atmosphère, le ressort de compression (8) se détend et pousse le piston (9) ainsi que la tigepoussoir (7) contre la biellette (2). Celleci doit alors se déplacer vers la position de freinage et actionner le frein de roue par l'intermédiaire de la chape (1).

Lorsque le dispositif de freinage à air comprimé est vide, ou en cas de manque d'air comprimé est vide, ou en cas de manque d'air comprimé dû à un défaut d'étanchéité ou à la rupture d'une conduite, le dispositif de freinage de stationnement actionné par le cylindre à accumulateur élastique peut être également déclenché mécaniquement. Dans ce cas, le ressort (8) est comprimé par dévissage de la vis à tête hexagonale (11), ce qui permet au ressort (4) de ramener la biellette (2) en position de repos (position de marche).



LEGENDE DES SCHEMAS Gamme G

0140 - Compresseur 0500 - Dessiccateur

0800 - Valve de protection

0960 - Bloc de raccordement

0962 - Valve de purge manuelle

0985 - Robinet de gorffage

1001 - Réservoir de frein avant

1010 - Réservoir de frein arrière

1020 - Réservoir de frein de remorque et stationnement

1030 - Réservoir de frein de stationnement

1070 - Réservoir additionnel

1075 - Réservoir de détente

2500 - Robinet de frein de service

3000 - Valve de desserrage rapide

3100 - Valve de réduction

3600 - Vase à diaphragme simple

3720 - Levier à réglage automatique

3740 - Plateau de frein came S

3741 - Frein monodisque pneumatique

3900 - Valve relais simple

4040 - Valve relais inverse

4100 - Valve relais double

4500 - Détendeur

4590 - Détendeur combiné

4700 - Correcteur de freinage

4860 - Prise de pression

5000 - Vase à diaphragme double à ressort

5500 - Robinet de frein de stationnement

5600 - Robinet de frein de remorque

5700 - Robinet sécurité frein de stationnement

6400 - Double valve d'arrêt

6700 - Valve de barrage

6900 - Valve anti-retour

7200 - Valve de commande de remorque

7601 - Tête d'accouplement automatique

7610 - Tête d'accouplement frein de service

8014 - Electrovalve anti-blocage de roue avant gauche 8015 - Electrovalve anti-blocage de roue avant droit

8016 - Electrovalve anti-blocage de roue arrière gauche

8017 - Electrovalve anti-blocage de roue arrière droit

8038 - Electrovalve "ASR" gauche

8039 - Electrovalve "ASR" droite

8105 - Transmetteur de pression d'air

8115 - Témoin indicateur frein de stationnement

8123 - Témoin alerte d'air

8142 - Indicateur pression d'air arrière

8165 - Mano-contact air frein arrière

8168 - Mano-contact air frein avant

8169 - Mano-contact frein de stationnement

8171 - Mano-contact ralentisseur sur échappement

8174 - Mano-contact air frein de stationnement et remorque

8178 - Mano-contact Indicateur de stationnement

1 - Option ABS

2 - Option ASR

Vers ASS droit

Vers ABS gauche

5 - Vers circuits ASR

Vers ASR droit

Vers ASR gauche

8 - Option robinet frein de remorque

- Option robinet sécurité frein de stationnement

10 - Option suspension pneumatique avant

11 - Vers auspension

12 - Vers coussins suspension

13 - Vers servitudes autres 14 - Vers servitudes BV et STOP à la cié

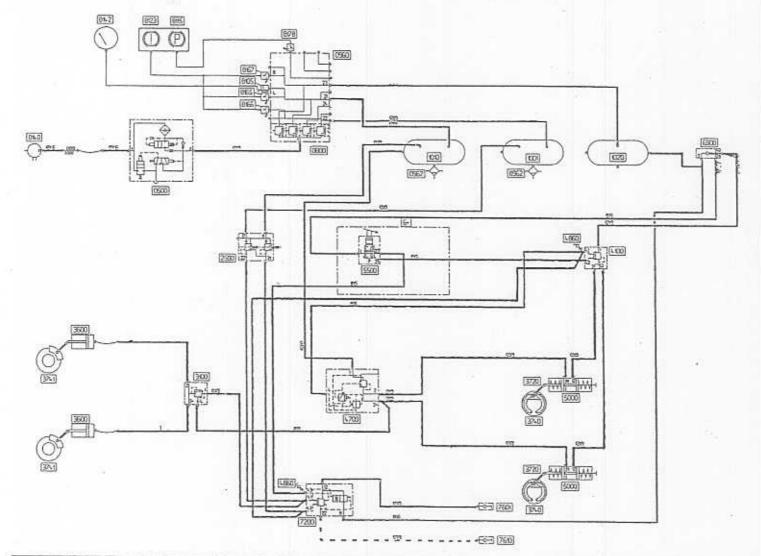
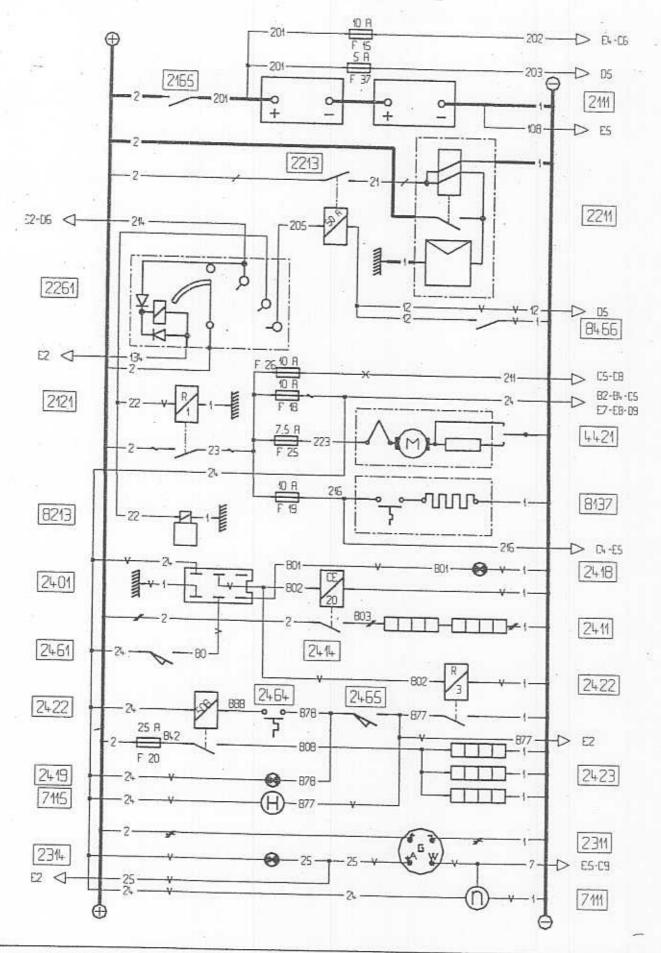


Schéma électrique des véhicules RENAULT de la gamme S :



Légende du schéma électrique des véhicules RENAULT de la gamme S :

PLANCHE 1

ALIMENTATION - DEMARRAGE - PRECHAUFFAGE

2111 - Batterie(s) d'accumulateurs

2121 - Relais alimentation après contact

2165 - Interrupteur général

2211 - Démarreur

2213 - Relais sécurité démarrage

2261 - Commande antivol et démarrage

2311 - Alternateur

2314 - Témoin charge batterie 2401 - Temporisateur de préchauffage

2411 - Résistances de préchauffage

2414 - Relais de préchauffage

2418 - Témoin préchauffage

2419 - Témoin réchauffeur gazole

2422 - Relais réchauffeur gazole

2423 - Réchauffeur gazole RVI

2461 - Commande préchauffage moteur

2464 - Thermocontact réchauffeur gazole

2465 - Commande réchauffeur gazole

4421 - Aérotherme(s)

7111 - Compte-tours moteur

7115 - Horamètre

8137 - Réchauffeur sur dessiccateur d'air

8213 - Electrovalve stop moteur -

8466 - Contact point mort

PANEL 1

POWER SUPPLY - STARTING - PREHEATING

2111 - Battery (set of batteries)

2121 - Power after ignition relay

2165 - Master switch

2211 - Starter

2213 - Starting safety relay

2261 - Steering lock and starting control

2311 - Alternator

2314 - Battery charge warning light

2401 - Preheating timer

2411 - Preheat plugs

2414 - Preheating relay

2418 - Preheating warning light

2419 - Fuel preheater warning light

2422 - Fuel preheater relay

2423 - RVI fuel preheater

2461 - Engine preheating control

2464 - Fuel preheater thermal switch

2465 - Fuel preheater control

4421 - Heating unit(s)

7111 - Rev. counter

7115 - Hourmeter

8137 - Air desiccator heater

8213 - Engine shut-off solenoid valve

8466 - Neutral switch

DOSSIER « RÉPONSES »

1^{ERE} PARTIE : 'ÉTUDE D'UN CIRCUIT PNEUMATIQUE DE FREINAGE D'UN VÉHICULE INDUSTRIEL 4X2.

Question N° 1.

/3.5

Sur le schéma (page 16 / 20), identifier les circuits en notant le code de couleur suivant dans les 7 cadres correspondants :

- Frein de service AVANT
- Frein de service ARRIERE
- Frein de STATIONNEMENT

ORANGE

BLEU

VERT

Question N° 2.

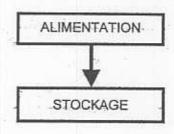
12

Sur le schéma (page 16 / 20), notez en rouge à l'aide du sigle suivant l'emplacement des prises de pression (une par circuit).

Question N°3,

14

Reliez les différents blocs fonctionnels du système de freinagé par des flèches en vous aidant du schéma page 11 / 20 ou 16 / 20.



FREIN DE SERVICE

FREIN DE STATIONNEMENT

FREIN MONODISQUE

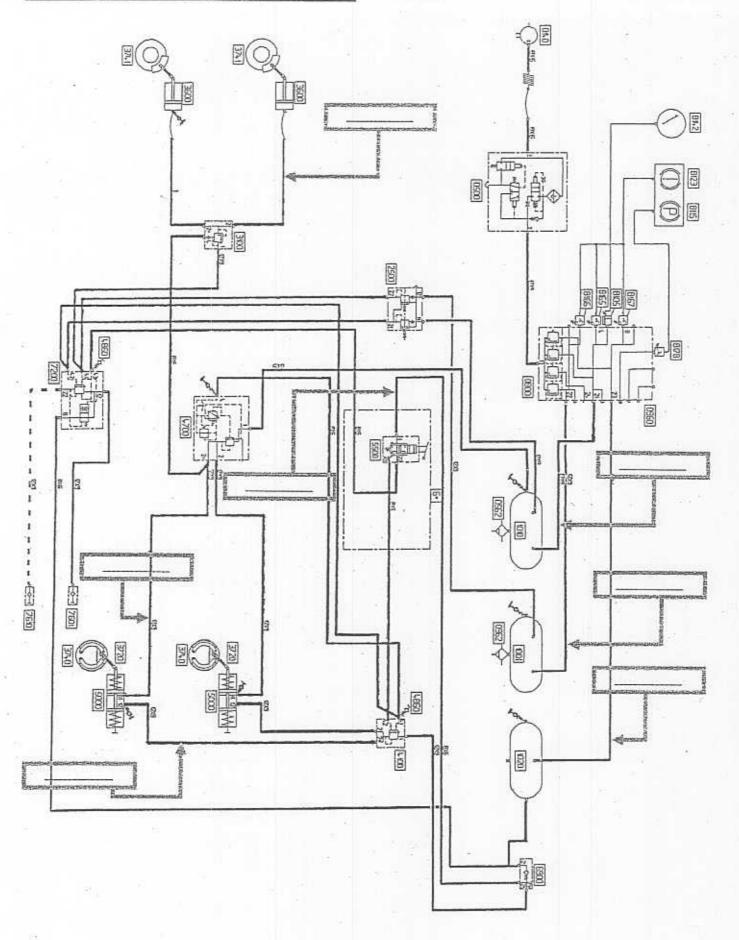
> PLATEAU A CAMES

COMMANDE DE REMORQUE

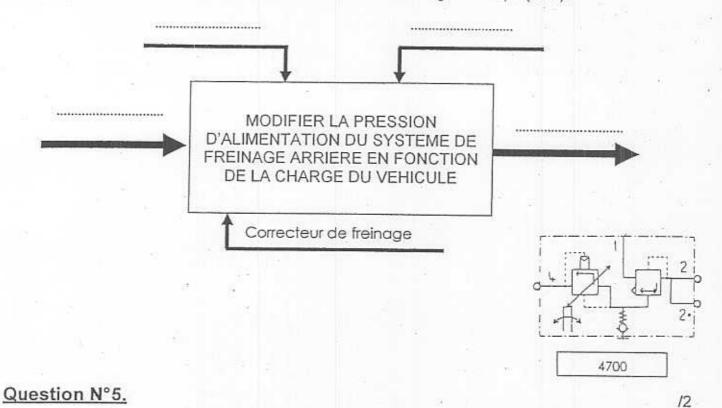
BEP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B

Session 2005

SUJET



Complétez le graphe fonctionnel A-0, concernant le correcteur de freinage mécanique (4700).



Quels sont les éléments qui transforment l'énergie cinétique du véhicule en énergie calorifique ?

	Nom des éléments	Numéro correspondant à la légende
AVANT	***************************************	
ARRIERE		

Question N°6.

14

Compléter le tableau suivant afin de déterminer les phases de fonctionnement du circuit de frein de service arrière et du frein de stationnement :

Noter 0 pour pression = Pression atmosphérique 1 pour pression = Pression d'alimentation

Noter 0 pour la position du levier = Rentré

1 pour la position du levier = Sorti

Orifices 11 et 12 = orifices 11 et 12 du vase à diaphragme double 5000. Levier = levier de commande de cames de frein.

PHASE:	ORIFICE 11	ORIFICE 12	POSITION DU LEVIER 3720
Véhicule à l'arrêt, frein de stationnement actionné.			
Véhicule roulant.			
Véhicule roulant en freinage de service			
Action sur les freins de service + frein de stationnement			

BEP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION B

Session 2005

SUJET

2^{EME} PARTIE : ÉTUDE D'UN CIRCUIT DE PRECHAUFFAGE D'UN VEHICULE INDUSTRIEL.

Logique de fonctionnement du boîtier temporisateur de préchauffage : (voir page 12 et 13 / 20)

Afin d'effectuer une aide au démarrage des moteurs par temps froid, le système dispose d'un circuit de commande temporisé.

À T0, le système est au repos, contacteur à clé (2261) ouvert.

À T1, le temporisateur (2401) est mis sous tension (fil 24) par la fermeture du contacteur à clé(2261) position route.

À T2, l'interrupteur (2461) est fermé par l'action du conducteur et donc le temporisateur commande le relais (2414). Cette action permet l'alimentation des deux résistances (2411) durant un temps de 60" ainsi que le témoin (2418). À T3, on relâche l'interrupteur (2461).

À T4, le témoin s'éteint et le conducteur actionne le contact de démarrage (2261), le moteur tourne.

À T5, le conducteur relâche le contacteur de démarrage,

À T6, le temporisateur coupe l'alimentation du relais (2414).

Question N°7.

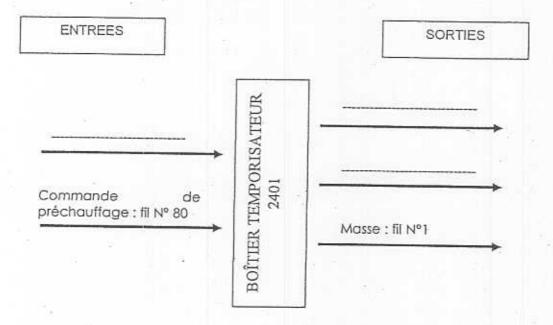
14

Complétez le chronogramme suivant avec l'aide des renseignements ci-dessus :

		0	1	2	3	4	5	6
Contact route (2261)	1		-			+	F	1
	0		+					
Contact dém. (2261)	1		-					1
	0	+					+	
Inter. (2461)	1							
10 0.5	0		-				+	+
Résistances (2411)	1							-
	0	+	+	-	-		+	+
Témoin (2418)	1							ł
restormation of	0	-	-	-		+		-

Question N°8.

A l'aide du schéma électrique (voir dossier technique), identifier les grandeurs d'entrées et de sortie du boîtier temporisateur de préchauffage (2401) en complétant le tableau suivant :



Question N°9.

/2

Citer 2 contrôles permettant de vérifier l'état des résistances de préchauffage et donner le nom précis des instruments utilisés :

Résistance	es déposées	Résistances en place et branchées					
Contrôles effectués	Appareil ou moyen utilisé	Contrôles effectués	Appareil ou moyen utilisé				

Question N°10.

A l'aide du tableau de diagnostic suivant et des informations données, compléter le bon de commande pour les pièces défectueuses :

	Résultats des contrôles :
1	U bat. = 23,8 Volts
2	U alimentation temporisateur = U bat.
3	U alimentation résistances de préchauffage (2411) = U bat.
4	I consommée par les résistances de préchauffage (2411) = 0 A
5	R1 et R2 valeur des résistances 2411 = ∞ (infini)
6	État connexion électrique (barrette + faisceau) = Bon état

De plus lors des contrôles, le technicien a remarqué certaines anomalies à corriger :

- ✓ Relais alimentation après contact : (Repère 12 / page 4 ou repère 2121/ page 12)
 - boîtier fendu,
 - connecteur fendu.

BUN	DE COMMANDE		Référence interne : bon de livraison				
N° L	25101776	Date					
Qté	Référence		Désignation des fournitures	P. U. net H.T.			
	3						
-							
-							
-		-					
				-			
	-						
-							
-				- 1			

I-FOURNISSEUR 2-COMPTABILITÉ 3-SOUCHE

Pour compléter ce bon de commande, utiliser les documents ressource 3/20 4/20 5/20 et 6/20